

Revue de presse hebdomadaire des journaux

Semaine du 11 au 17 février 2023

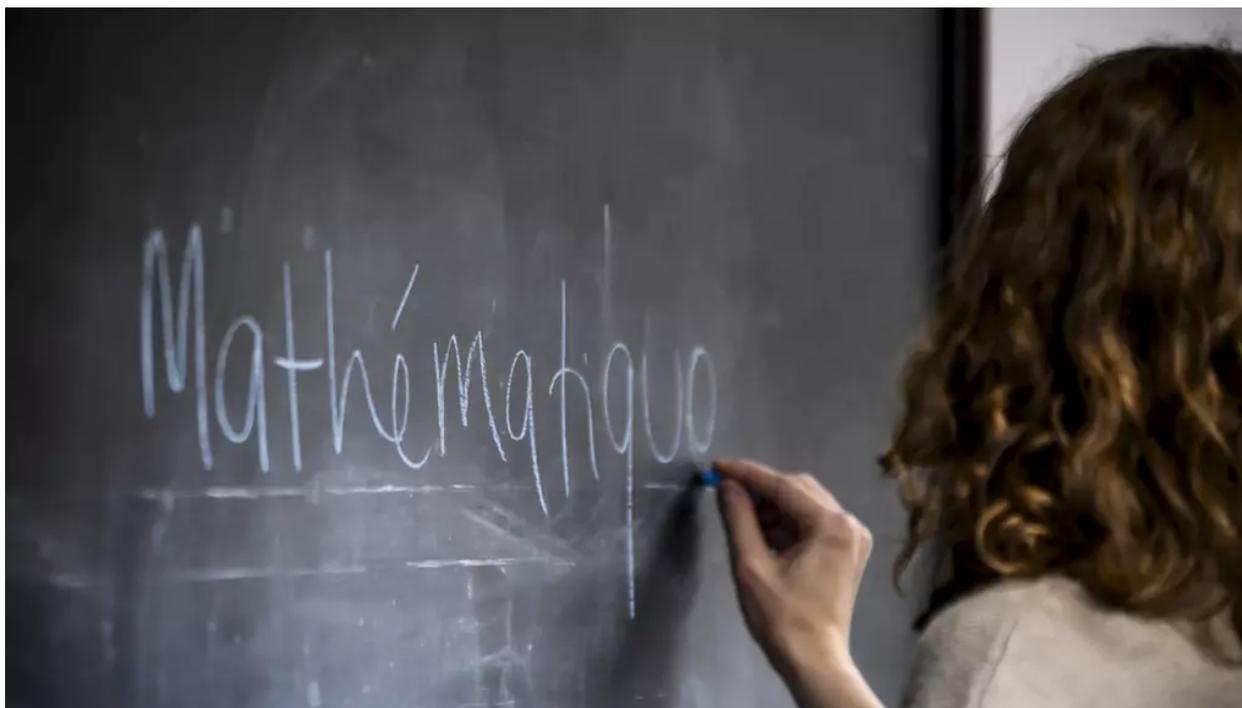
Journaux consultés :

Actualités-L'Étincelle

La Pensée de Bagot

La Tribune

Le Reflet du Lac



11 février 2023 3h00 / Mis à jour à 4h50

De plus en plus d'enseignants non légalement qualifiés en Estrie



DELPHINE BELZILE
La Tribune

Si le nombre d'enseignants non légalement qualifiés est seulement en légère hausse dans le réseau scolaire de l'Estrie, la situation demeure préoccupante sur le terrain. Ils sont plus d'une centaine dans les centres de services scolaires de la région à enseigner sans brevet.

La situation, qui demeure moins critique que dans le Grand Montréal et la Montérégie, devrait toutefois s'amplifier dans les prochaines années, selon Richard Bergevin, président du syndicat de l'enseignement de l'Estrie. «Des non légalement qualifiés, ça existe en Estrie. Le problème existe», lance-t-il. Même que ça alourdit parfois la tâche des enseignants qualifiés, selon lui.

D'après les données obtenues auprès des centres de services scolaires de l'Estrie, le ministère de l'Éducation a délivré 110 tolérances d'engagement pour l'année scolaire 2022-2023, une tendance à la hausse depuis les dernières années. La Commission scolaire Eastern Townships confirme de son côté 22 enseignants non légalement qualifiés, dont la majorité a obtenu une tolérance d'engagement.

Quand un centre de services scolaire est incapable de recruter un enseignant légalement qualifié, il peut demander une tolérance d'engagement auprès du ministère de l'Éducation pour embaucher une personne qui ne détient pas son brevet d'enseignement. Il s'agit d'une «permission exceptionnelle et temporaire», selon le gouvernement du Québec.

Or, plus de 4700 tolérances d'engagement ont été octroyées au cours de l'année scolaire 2021-2022 dans l'ensemble du Québec. Le chiffre a bondi de plus de 1000 par rapport à l'année précédente, indiquent les données du ministère de l'Éducation.

À noter qu'un enseignant est aussi considéré non légalement qualifié s'il effectue de l'enseignement à la leçon ou de la suppléance occasionnelle sans brevet. Dans ces cas, c'est plutôt à l'établissement scolaire d'établir ses critères.



Richard Bergevin, président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

— LA TRIBUNE, SIMON RANCOURT

Environ 4% du corps enseignant

Au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), ils étaient 12 enseignants à avoir reçu une tolérance d'engagement au cours de l'année scolaire 2020-2021. Cette année, ils sont plutôt 35 et représentent plus de 5% du personnel enseignant contractuel et 2% du corps enseignant.

Comme l'Université de Sherbrooke offre un bassin important de la relève, «on est moins exposé en proportion à cette réalité», estime Donald Landry, le directeur du secrétariat général et des communications du CSSRS.

Mais dans les établissements scolaires plus éloignés, les chiffres augmentent légèrement : les enseignants non légalement qualifiés représentent plutôt plus de 4% du personnel enseignant.

Au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, 30 enseignants ont obtenu une tolérance d'engagement pour l'année scolaire 2022-2023, soit 20 de plus que l'an dernier. Ils représentent maintenant 13% des enseignants contractuels de cette région. Du côté anglophone, les enseignants non légalement qualifiés représentent exactement 4,8% du corps enseignant.

Enseignants non légalement qualifiés Estrie

	Enseignants avec tolérance d'engagement	% du corps enseignant
CSS de la Région-de-Sherbrooke	35	2,2
CSS des Sommets	45	4
CSS des Hauts-Cantons	30	4,7

Partager

laTribune

Dans les écoles secondaires privées de l'Estrie, la proportion diminue. C'est en moyenne 1% du personnel enseignant qui est non légalement qualifié, confirme Éric Faucher, le porte-parole de l'Association des

écoles privées de l'Estrie.

Selon le directeur du Collège Mont Notre-Dame, ce n'est pas encore un enjeu, mais certainement une situation «préoccupante», compte tenu du nombre de candidatures pour des postes en enseignement en baisse depuis les dernières années. «On ne peut pas jouer à l'autruche», fait-il savoir.

Un mal nécessaire

«Si les gens non légalement qualifiés n'étaient pas là, il y aurait des classes où il n'y aurait personne. On n'a pas le choix. On doit prendre ces gens-là actuellement, mais ce n'est pas la situation idéale», admet Richard Bergevin.

Des enseignants ont partagé leur expérience à *La Tribune*, en préférant garder l'anonymat par peur de représailles de leur employeur : des noms fictifs ont été utilisés.

Avec un baccalauréat en communication et en rédaction, Laurence a été recrutée dans le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons en septembre pour un contrat à 65% de tâches. On lui a fait suivre une formation sur les bases de l'enseignement avant de la laisser prendre en charge différentes matières sur trois niveaux au secondaire, raconte-t-elle.

«Tout ce qu'on veut c'est de bien faire le travail. Je veux faire le mieux que je peux, mais ce n'est pas nécessairement ce qu'il faut. En même temps, la situation l'oblige», admet la jeune femme.

En plus du soutien des conseillères pédagogiques, elle dit devoir reposer sur ses collègues qualifiés pour s'assurer de la qualité de son travail. C'est d'ailleurs ce qu'on rapporte au syndicat.

L'arrivée des enseignants non légalement qualifiés atténue le poids de la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau, mais occasionne parfois une surcharge de travail chez le personnel qualifié qui aide la relève à faire le travail «le plus adéquat possible pour les enfants», note Richard Bergevin.

Sur le terrain, les enseignants qualifiés deviennent par défaut les ressources pour la planification du matériel, la gestion de classe et le partage des connaissances, explique Jérôme, un enseignant légalement qualifié au secondaire dans la région de Sherbrooke.

«C'est sûr que c'est une surcharge de travail, mais c'est aussi une chance que ces gens-là se portent volontaires. Sinon, on serait vraiment mal pris», lance-t-il. Dans les circonstances, son école a même mis en place un système de mentorat compensé pour les enseignants qui accompagnent la relève sans brevet.

Selon Jérôme, c'est plutôt en matière de suppléance que le problème persiste. «Je ne peux généralement laisser rien qui demande des connaissances pour faire le cours. C'est un peu plus du gardiennage malheureusement», admet-il.

Auparavant, les enseignants qualifiés sans contrat pourvoient les postes de suppléance, souligne-t-il. Maintenant, les listes de suppléance sont garnies de gens non qualifiés.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons a eu recours à plus de 200 suppléants non légalement qualifiés cette année, incluant les stagiaires en formation à l'Université. «Il est plus difficile de recruter des candidats détenant une formation minimale» pour effectuer des remplacements «temporaires et indéterminés», confie le Centre de services scolaire des Sommets.

Une séance de recrutement avait d'ailleurs lieu à l'école de la Passerelle jeudi dernier pour combler des postes à l'entretien, au service de garde, en suppléance et à la surveillance d'élèves dans les écoles de la région de Val-des-Sources. Les intéressés pouvaient même effectuer une entrevue sur place.



Donald Landry, directeur du secrétariat général et des communications du CSSRS.

— LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Valoriser l'éducation

Selon Richard Bergevin, il faut de meilleurs outils de rétention pour garder les enseignants en place le plus longtemps possible et accompagner les nouveaux qualifiés dans le cheminement professionnel. On parle notamment de meilleurs salaires, mais aussi de l'amélioration des tâches des enseignants.

Plusieurs se retrouvent responsables de tâches qui ne sont pas reliées à leur profession, comme la surveillance des corridors et de la cour d'école, explique le président du syndicat.

Il précise que plus de 25% des nouveaux enseignants qualifiés quittent dans les cinq premières années. «C'est une perte dans l'enseignement qui est très importante.»

Selon les données les plus récentes, déjà huit enseignants ont démissionné du CSSRS et quatre du CSSDS depuis le début de l'année scolaire. La CSSRS avait recensé 3 et 4 démissions excluant les retraites dans les deux années précédentes. À noter qu'il peut s'agir de changement d'employeur ou de déménagement.



13 février 2023 3h00 / Mis à jour à 8h15

42% des enseignants en Estrie sont victimes de violence



LILIA GAULIN
La Tribune

1780 enseignants et enseignantes de l'Estrie ont été victimes d'un geste de violence entre septembre et novembre 2022. Ces gestes d'intensité variable répertoriés pendant les trois premiers mois de la présente année scolaire peuvent aller de l'insulte verbale au coup de poing et même jusqu'à la menace de mort.

Une situation vivement dénoncée par le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) qui demande des actions concrètes de la part des centres de services scolaires et du gouvernement provincial.

«Le statu quo n'est pas acceptable. Ce n'est pas acceptable [qu'un enseignant] se dise avant de partir travailler "est-ce que je vais me faire frapper aujourd'hui?"», explique le président du SEE, Richard Bergevin.

Cette violence envers les travailleurs du milieu scolaire est vécue à tous les niveaux tant au préscolaire qu'à la formation générale des adultes.

La violence verbale vient en tête suivie de la violence physique. C'est ce que révèle un sondage mené par le SEE et la firme de sondages Aramis du 7 au 23 décembre 2022. Le taux de réponse s'élève à environ 33%. Selon les données recueillies, ce sont environ 137 événements violents qui surviennent chaque jour dans les écoles de l'Estrie. En moyenne, les victimes ont été confrontées à six événements violents entre septembre et novembre sur les 135 lieux de travail qui font partie du SEE. Le syndicat représente les enseignants des centres de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke, des Sommets et des Hauts-Cantons.

Richard Bergevin mentionne que selon les informations obtenues par le SEE, quatre démissions ont été remises en Estrie dans le dernier mois de la part d'enseignants qui avaient entre 15 et 20 ans d'expérience.



Richard Bergevin est le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

— LA TRIBUNE, SIMON RANCOURT

Des mesures d'aide insatisfaisantes

Un des sons de cloche le plus alarmants pour le président du SEE, Richard Bergevin, est que seulement 27% des membres, qui ont été victimes de violence dans les trois premiers mois de l'année scolaire, disent avoir reçu une aide satisfaisante. «C'est franchement insuffisant», insiste-t-il.

Selon les données récoltées, 49% des enseignants, ayant subi de la violence, estiment que la procédure de signalement n'est soit pas connue, pas claire ou bien pas efficace. M. Bergevin martèle qu'il est de la responsabilité de l'employeur de fournir un milieu de travail sécuritaire à ses employés. «Ce sont des événements marquants dans une carrière, un peu comme des cicatrices.»

Cette augmentation de la violence n'est pas nouvelle. Richard Bergevin explique que des enseignants ont mentionné avoir subi de la violence au début des années 2000 par le biais du sondage.

Selon les commentaires recueillis, le manque de ressources spécialisées comme des psychoéducateurs ou des techniciens en éducation spécialisée vient accroître les risques de violence en milieu scolaire. «Les gens nous disent qu'il y a trop d'élèves en grande difficulté dans les classes régulières. À un moment donné, ça devient impossible de gérer toutes les situations dans une classe ce qui mène à des gestes de violence.» Le protocole d'intervention est également jugé par plusieurs comme inadéquat. «Il ne faut pas que les gestes de violence se produisent pour apporter des changements.»

« Je ne sais pas pourquoi les gens ne le réalisent pas, mais il me semble que le feu est pris à la bâtisse. »

— Richard Bergevin, président du SEE



Plus de la moitié des jeunes enseignants victimes de violence

Plusieurs cas de violence ont aussi été dénombrés auprès des enseignants ayant moins de six ans d'expérience. Cette difficulté s'ajoute à une longue liste d'irritants alors que la rétention des nouveaux enseignants est difficile. Le SEE mentionne que 25% des nouveaux enseignants quittent la profession dans les cinq premières années suivant leur embauche.

«52% des plus jeunes disent avoir été victimes [de violence]. Pour nous, ce que ça veut dire, c'est que ces jeunes-là on ne les accompagne pas bien. Les centres de services scolaires ne les soutiennent pas suffisamment dans leur insertion professionnelle. Évidemment, ils ont moins d'expérience. Ça se peut qu'ils aient besoin de peaufiner certains aspects de la profession, mais s'ils étaient bien accompagnés, ils ne vivraient pas cette réalité.»

Tolérance zéro

Le principe de tolérance zéro doit être appliqué dans les situations de violence à l'école croit M. Bergevin. «Il faut avoir autant un accompagnement adapté pour la victime que pour l'agresseur.»

La banalisation des gestes de violence doit être contrée, selon le syndicat. Une meilleure compilation des données reliées à la violence doit également être réalisée par les centres de services scolaires de la région, estime le président de SEE.

Il croit que des sanctions doivent être mises en place. «On est dans une ère où c'est comme si les enfants ne devaient plus avoir de sanctions pour les gestes qu'ils posent. Sauf que pour le sentiment de justice dans notre société, c'est important de sentir que la personne qui a posé un geste inadéquat ait une sanction.»

«Il faut qu'il ait des gestes réparateurs. Ce n'est pas d'humilier les jeunes», précise-t-il.

Il mentionne que les autres élèves peuvent également être affectés psychologiquement lorsqu'un enfant pose un acte violent envers un enseignant ou un professionnel. Ces gestes peuvent avoir des conséquences dans la relation entre les élèves d'un même groupe. «Si on ne l'accompagne pas comme il le faut [l'élève problématique] va être stigmatisé par les autres et il va se retrouver isolé.»



Les jeunes enseignants sont particulièrement victimes de gestes violents.

— ARCHIVES LA PRESSE, ROBERT SKINNER

Les causes?

Selon le SEE, plusieurs raisons expliquent la montée des comportements violents dans les classes de l'Estrie, dont la composition des classes puisque le nombre d'élèves en difficulté est croissant et que les services sont insuffisants. De plus, la pandémie a exacerbé les difficultés d'apprentissage et de comportement. La pénurie de personnel occasionne également des lacunes dans l'offre de services.

Les sous-investissements dans le système d'éducation sous le gouvernement libéral de Philippe Couillard sont une des raisons de la crise qui frappe le système scolaire actuellement selon M. Bergevin. Pour se sortir de cette position difficile, le président du SEE soutient que la première étape est la reconnaissance du problème.

«La deuxième étape est de faciliter la vie de tous ceux qui sont dans le milieu. Éliminer les tâches connexes qui ne sont pas essentielles au fonctionnement de l'école, se concentrer sur la mission première d'une école qui est l'éducation, ne pas hésiter à investir dans les TES, les psychoéducateurs, etc.»

«Je ne sais pas pourquoi les gens ne le réalisent pas, mais il me semble que le feu est pris à la bâtisse. Il y a une situation critique présentement pour offrir des services et la violence est l'un des symptômes de toute la situation qu'on vit et il ne faut pas la négliger.»



Des patins pour les enfants

Le Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord (CABMN) s'est associé à la Fondation du Canadien de Montréal afin de fournir des patins neufs à tous les enfants des deux écoles primaires du Canton de Potton qui en faisaient la demande. Grâce à ce don, les jeunes peuvent notamment profiter de la patinoire réfrigérée au parc de la Missisquoi-Nord. La directrice du CABMN, Mable Hastings, a pu compter sur l'aide de l'ex-hockeyeur et représentant de la Fondation du Canadien, Stéphane Quintal, pour mener à bien ce projet.

(Photo gracieuseté)



Un don à la Maison de la famille

La comédienne magoïse Sonia Vachon a profité de son passage à l'émission Le Tricheur, la semaine dernière, pour remettre ses gains accumulés à la Maison de la famille Memphrémagog. Grâce à ce don de 2186\$, l'organisme a pu ouvrir une plage horaire supplémentaire pour offrir du répit aux familles. Bravo pour cette initiative! (Photo Facebook - Le Tricheur)



Le brunch de l'Estrimont est de retour

Réputé depuis de nombreuses années, le brunch de l'Estrimont Suites & Spa est de retour, avec en prime sa fameuse fontaine de chocolat. L'équipe du Tomahawk Grill se fera un plaisir de vous y accueillir tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30 (réservation obligatoire). Bienvenue à tous! (Photo gracieuseté)



Un avantage numérique qui rapporte

Le Comptoir familial de Magog a profité du dernier match local de Cantonniers pour remettre un chèque de 600\$ à la classe DIM de l'école secondaire de La Ruche. Comme c'est le cas depuis quelques années, le Comptoir s'était engagé à verser un montant de 25\$ pour chaque but des Cantonniers marqué en avantage numérique, lors des joutes locales. De gauche à droite, on aperçoit le représentant du Comptoir familial, Michel Brousseau, les élèves Dominic Lussier et Laura Bolduc-Sanderson, l'enseignante Janie Fontaine et le gouverneur des Cantonniers, Christian Lord.

(Photo Le Reflet du Lac - Patrick Trudeau)



Persévérance scolaire

Quelque 2600 élèves du primaire de la MRC de Memphrémagog recevront bientôt un « tatouage du courage » temporaire, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Cette initiative a été mise sur pied par des participantes du Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog (CJE), inscrites au projet Parents en action. De gauche à droite, on reconnaît les participantes Jessyca Rollin Vernier, Kathie Cadorette, Noëlle Bureau-Badger, Juliette Guay-Nolette et Cendrine Rondeau, en compagnie de l'agente de projet du CJE, Manon Paradis. (Photo gracieuseté - CJE Memphrémagog)



Aidez l'équipe du Québec

Le Club de curling de Magog organise une activité de financement plutôt originale, ce dimanche 19 février en après-midi, afin d'amasser des fonds pour l'équipe du Québec de curling en fauteuil roulant. Les participants pourront miser sur les lancers de Benoît Lessard (à gauche) ou Carl Marquis (à droite), et leur don sera proportionnel à la précision des lancers. L'argent ainsi amassé servira à financer la participation de l'équipe du Québec aux prochains Championnats canadiens. Pour info ou pour participer : clubcurlingmagog@hotmail.com. (Photo Le Reflet du Lac - Patrick Trudeau)

SPORTS

Les Cantonniers concluent leur calendrier de belle façon

PATRICK TRUDEAU

ptrudeau@lerefletdulac.com

HOCKEY M18. Même si la joute n'avait aucune incidence sur le classement, les Cantonniers ont terminé leur calendrier régulier de belle façon, dimanche dernier à l'aréna de Magog, en remportant une victoire de 1-0 face aux Lions du Lac Saint-Louis.

Alors qu'on s'attendait à un festival offensif entre deux des meilleures attaques du circuit Lévesque, on a plutôt eu droit à un duel défensif, grâce

au brio des gardiens Louka Cloutier (Cantonniers) et William Lacelle (Lions), qui ont effectué chacun 28 arrêts.

Lacelle a été déjoué seulement par Gabriel Courchesne (22^e), tard en deuxième période.

Les Cantonniers, qui en étaient à un troisième gain consécutif, clôturent ainsi la saison régulière avec une fiche de 25 victoires et 17 défaites, ce qui leur vaut le 3^e rang de la division Tacks et le 6^e rang du classement général. Les Lions terminent pour leur part au

premier rang de la division Tacks et 3^e du classement général.

La troupe de Samuel Collard aura maintenant droit à un congé de près d'un mois avant d'entamer les séries éliminatoires dans une série 3 de 5 face aux Gaulois de Saint-Hyacinthe.

Les deux premières rencontres auront lieu au Stade L.P. Gaucher les 10 et 12 mars. Les joutes numéro 3 et 4 seront disputées à Magog les 17 mars et 19 mars (si nécessaire). Au besoin, un cinquième duel sera présenté le 21 mars au domicile des Gaulois.

Encore une fois équipe de l'année

PATRICK TRUDEAU

ptrudeau@lerefletdulac.com

GALA. Pour la troisième fois en quatre ans, les Cantonniers de Magog ont été élus équipe de l'année de niveau provincial lors du gala du Mérite sportif de l'Estrie.

La formation magogoise avait aussi reçu cet honneur lors des galas de 2019 et 2020.

Le Mérite sportif faisait un retour en présentiel, le 8 février dernier à Sherbrooke, après avoir été annulé lors des deux éditions précédentes.

Au total, 18 prix y ont été remis, dont celui du bénévole de l'année à Carl Perreault, président du Club de patinage artistique de Magog.

Fernand Courchesne s'est pour sa part vu octroyer le prix Coup de cœur de la soirée, lui qui était l'organisateur du Défi Everest-Orford.

D'autres athlètes et organismes de la région sont aussi passés bien près de récolter un grand prix.

Les fondeurs Olivier Léveillé (athlète masculin de niveau international) et Jules Saint-Jean (athlète masculin de niveau canadien), tous deux membres du Club de ski de fond Orford, étaient finalistes dans leur catégorie respective, tout comme la skieuse Elléanore Pelletier (athlète féminine en sport individuel de niveau québécois), une graduée du Club de ski Owl's Head.

Enfin, le Club de soccer Le Memphré de Magog était finaliste dans la catégorie organisme sportif, alors que la qualification provinciale de gymnastique, organisée par le Club Dymagym, s'est retrouvée parmi les trois nommés de la catégorie manifestation sportive de l'année.

EN BREF...

Antoine Fontaine (55 pts) termine finalement au deuxième rang des meilleurs pointeurs de la Ligue M18 AAA du Québec, derrière **Nathan Lecompte** (60 pts), des Grenadiers. Lecompte, faut-il le préciser, a obtenu plus du quart de sa production offensive (16 pts) lors de ses cinq matches face aux Cantonniers...

Les Cantonniers terminent la saison 2022-2023 avec le plus grand nombre

de **buts marqués** (170) et le plus haut total de **minutes de pénalités** (572). Ils ont récolté 75 points au classement. Les **Vikings de Saint-Eustache** remportent aisément le championnat de la saison régulière avec un total de 100 points et une séquence de 11 victoires consécutives pour boucler le calendrier...

Alix Durocher (offensif), **Éloi Bourdeau** (défensif) et **Alexis Toussaint**

(athlète-étudiant) sont les joueurs par excellence du mois de janvier chez les Cantonniers...

Les gardiens **Louka Cloutier** et **Kyan Labbé** concluent le calendrier avec trois jeux blancs chacun...

L'attaquant **Gabriel Courchesne** a terminé la saison en force avec neuf buts à ses 10 dernières rencontres...

Préparez votre
relâche et
skiez quand
vous voulez

Carte
Multi-visites
ECHO
2.4.6

Économisez
jusqu'à

25%

sur le billet
à prix régulier

Pour seulement
58\$* la visite
Prix régulier 78\$

* ECHO 6,
prix adulte

Découvrez nos cartes Multi-visites sur [owlshead.com](https://www.owlshead.com)





12 février 2023 20h00

Les Cantos gagnent un duel titanesque



JEAN-GUY RANCOURT
La Tribune

Les amateurs de hockey qui s'étaient rendu à l'aréna de Magog pour le duel entre les Lions du Lac Saint-Louis et les Cantonniers n'ont certainement pas regretté leur choix. En ce dernier jour d'activités du calendrier régulier, les Lions et les Cantonniers ont fait les frais d'un match digne des séries éliminatoires qui s'est soldé 1-0 en faveur des Magogois.

Pourtant, les Cantonniers portaient nettement défavorisés si on considère qu'ils étaient privés des services de Connor Macey, Antoine Boudreau, Louka Langlois et Evan Dépatie face à un adversaire qui présentait un alignement complet et qui voulait conserver son emprise sur le deuxième rang du classement général. La partie avait beaucoup moins de signification pour les adolescents de Samuel Collard qui connaissaient déjà leur sort avant que la rondelle ne tombe sur la glace pour la mise au jeu initiale. Les Magogois savaient déjà qu'ils amorceraient les séries à Saint-Hyacinthe face aux Gaulois en demi-finale trois de cinq de la division Tack.

Par-dessus tout, les Cantonniers voulaient surtout terminer la saison sur une note positive et envoyer un message clair aux autres formations de la ligue comme quoi ils seront prêts pour le tournoi printanier. Quoi de mieux alors qu'un affrontement contre les puissants Lions pour un message sans ambiguïté?

Mission accomplie pour la bande à Collard qui a été sans reproche dans cette spectaculaire victoire de 1-0 grâce au 22e filet de la campagne de Gabriel Courchesne dans la 13e minute de la période médiane. Posté à la gauche du gardien William Lacelle, Courchesne a sauté sur un retour de lancer d'Alix Durocher pour loger la rondelle au fond du filet. Les locaux venaient tout juste de résister à trois pénalités mineures de suite.

Duel de gardiens

On pouvait prévoir un duel de géants entre les cerbères William Lacelle des Lions et Louka Cloutier des Cantonniers. Cloutier fait assurément partie de la crème des portiers de la ligue, tandis que Lacelle, un des meilleurs espoirs de 15 ans à sa position, a sauté sur la surface glacée de l'aréna de Magog avec le meilleur pourcentage d'arrêts de la ligue et une moyenne de buts alloués inférieure à 2,00. Les deux adolescents masqués ont volé le spectacle à eux seuls en multipliant les arrêts prodigieux tout au long de la rencontre.

Les deux formations ont bénéficié de multiples bonnes chances de marquer, mais les deux gardiens avaient décidé qu'ils mèneraient la vie dure à leurs rivaux. Tout ça au profit des amateurs qui ont pleinement goûté le spectacle qui défilait sous leurs yeux.

Les Lions ont bourdonné autour de la forteresse de Cloutier dans les 90 dernières secondes de jeu alors qu'ils avaient retiré leur gardien en faveur d'un sixième attaquant, mais le portier magogois s'est encore une fois dressé tel un mur. Cloutier a bloqué 29 rondelles, deux de plus que Lacelle, pour son troisième coup de pinceau de la saison.



Les Lions ont bourdonné autour de la forteresse de Cloutier dans les 90 dernières secondes de jeu alors qu'ils avaient retiré leur gardien en faveur d'un sixième attaquant, mais le portier magogois s'est encore une fois dressé tel un mur.

— LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Les héros

Signe de maturité, Louka Cloutier et Gabriel Courchesne, les deux héros de cette victoire, restaient les deux pieds sur terre après cette victoire. À peine considéraient-ils cette performance comme un simple pas dans la bonne direction en prévision des séries.

«Ça ressemble pas mal à ce qu'on verra contre Saint-Hyacinthe au début des séries. On sait qu'on peut jouer contre n'importe qui et c'est important de se le rappeler en gagnant contre une équipe de premier plan comme les Lions. Quand on veut, on a réponse à tout», fait valoir celui qui ne déroge pas en seconde moitié de saison.

«J'adore jouer quand il y a un enjeu important. La pression ne me dérange pas. C'est facile de se motiver. On a tous hâte aux séries dans l'équipe.»

Pour Louka Cloutier, tout est une question de confiance. «Ça se passe souvent entre les oreilles pour un gardien. Je joue avec confiance depuis que je suis revenu du Défi mondial. Je n'effectue pas le travail tout seul. Les gars devant moi sont solides. Ils bloquent des retours, s'emparent des rondelles libres. C'est incroyable le travail qu'ils accomplissent quand on joue en désavantage numérique. La vraie saison s'en vient avec les séries. Nous sommes déterminés à répéter le même genre de performance qu'aujourd'hui (dimanche).»

L'entraîneur Samuel Collard était ravi de la réponse des siens contre cette redoutable machine que les Lions forment. «Il n'y a rien eu dans cette partie pour déconcentrer les joueurs. Ils sont restés calmes et en contrôle de leurs émotions. Notre seul passage à vide l'a été quand nous avons visité le banc des punitions trois fois de suite. Les ajustements apportés pour affronter les Lions nous ont bien servis. Notre véritable identité, vous venez de la voir. On va la conserver pour les séries.»

En bref

Que dire du travail obscur, mais combien efficace d'Alexis Toussaint et d'Elie Dion dans cette rencontre? Le premier a été d'une rare efficacité en désavantage numérique et combien de mises au jeu importantes a-t-il remportées en zone défensive? Quant à Dion, il a bloqué une rondelle qui l'a fait grimacer et retenu au banc quelques minutes en première période. Cela ne l'a aucunement ralenti pour le reste de la partie malgré la douleur persistante.

Les Cantonniers ont eu le meilleur dans leur série de cinq parties contre les Lions avec trois victoires contre deux défaites. Au classement et aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les Lions devancent les Cantonniers par huit points même s'ils ont totalisé deux victoires de moins que les Magogois en temps réglementaire.

Il faudra faire de patience avant de voir les Cantonniers entreprendre leur série trois de cinq contre les Gaulois de Saint-Hyacinthe. Celle-ci se mettra en branle seulement à la mi-mars. On y reviendra et aussi pour vous expliquer la nouvelle formule des séries du circuit Lévesque.

Envisager la formation professionnelle plutôt que le cégep ou l'université

Le cégep et l'université ne sont pas les seules options en matière d'éducation post-secondaire. Menant directement à un métier, la formation professionnelle constitue aussi une excellente clé pour entreprendre une carrière satisfaisante et payante. Voici cinq avantages de choisir cette voie!

1. Vous apprenez par la pratique

La formation professionnelle propose un apprentissage pratique au lieu de cours magistraux. La mécanique automobile, l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation et la soudure, nécessitent une formation en situation réelle avec des équipements industriels.

2. Vous pouvez économiser

Les frais de scolarité des écoles enseignant des métiers peuvent être moins élevés que ceux des cégeps ou des universités. Il faut généralement deux ans ou moins pour obtenir un diplôme, de sorte que vous pouvez commencer à gagner un revenu à temps plein plus rapidement et ainsi réduire votre dette d'études.

3. Vous êtes presque assuré d'avoir un emploi

La demande de travailleurs qualifiés dans les domaines de la plomberie, de l'électricité, de la soudure et de la construction a explosé.

4. Vous travaillez dans le domaine de votre choix

La plupart des diplômés de la formation professionnelle trouvent un emploi dans le secteur qu'ils ont choisi, alors que les finissants de l'enseignement supérieur doivent souvent accepter des postes en dehors de leur domaine d'études.

5. Vous avez la sécurité d'emploi

Quelle que soit la situation économique, les appareils électroménagers tombent en panne, les tuyaux se bouchent et les maisons sont construites ou rénovées. Les emplois dans ces domaines peuvent offrir un salaire stable.

Discutez des formations professionnelles proposées dans votre région avec un conseiller en orientation!

Bâtis ton avenir dans un domaine stimulant



Programmes offerts dans différents domaines

Mgog Windsor Val-des-Sources

Rémunération possible pour certains programmes

Formations à distance et en ligne pour certains programmes

Viens vivre l'EXPÉRIENCE!

Pour information:

819-879-0769

centreexpe.ca

centre.expe@cssds.gouv.qc.ca

[f/centreexpe](https://www.facebook.com/centreexpe)



CORINNE LAFOSSE



VILLE: Sherbrooke

ÂGE: 51 ans

FORMATION: DEP Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé. DEP Conseil technique en entretien et réparation de véhicules.

DEP au *Centre de formation professionnelle EXPÉ à Magog.*

PARCOURS

Originaire de la Nouvelle-Calédonie, Corinne Lafosse est arrivée au Canada depuis un an et demi.

Elle a plusieurs formations en poche, comme entre autres en technique électronique, comme adjointe administrative ou comme opératrice/montage.

Présentement, elle travaille pour payer ses études dans une entreprise de la région. La mécanique l'a toujours attirée; c'est pour cela qu'elle s'est inscrite au DEP en Entretien et réparation de véhicule motorisé.

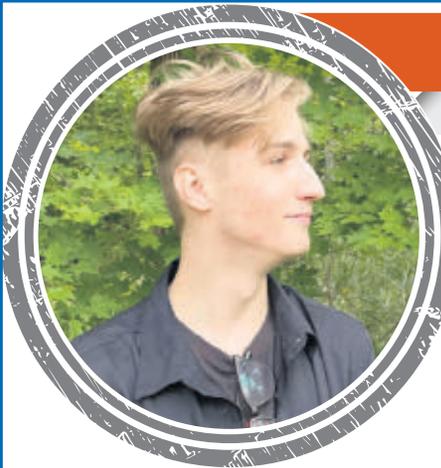
On y apprend le fonctionnement complet du véhicule. Que ce soit pour l'automobile, pour la moto, pour la motoneige ou pour

la machinerie agricole, on fait l'apprentissage de leur fonctionnement. Il y a aussi la partie service à la clientèle qui est très intéressante pour Corinne.

AVENIR

Présentement, Corinne est en stage chez Sherbrooke Honda. « Je suis très attiré par le fonctionnement d'une automobile. La mécanique me passionne depuis toujours. J'aimerais vraiment après mon DEP décroché un poste d'aviseur technique. Je souhaite pouvoir conseiller les clients et de les rassurer sur la réparation de leur véhicule. »

JÉRÉMY MESSIER



VILLE: Windsor

ÂGE: 17 ans

FORMATION: DEP en pâtes et papiers

DEP au *Centre de formation professionnelle EXPÉ dans le secteur Val-Saint-François.*

PARCOURS

Jérémy Messier a étudié à l'école secondaire le Tournesol. Il a quitté cet établissement à 16 ans pour terminer son secondaire à l'école des adultes du même Centre de services scolaire. L'avantage pour lui, c'était de faire uniquement les matières de base pour ensuite se diriger vers un DEP.

C'est en étant l'élève d'un jour au cours de pâtes et papiers au Centre Expé que Jérémy a su immédiatement que c'était ce DEP qu'il préférait. Après ses matières de base réussies, il était prêt pour une année à approfondir ce métier. Présentement, il fait partie d'une cohorte de cinq élèves, tous très passionnés par cette profession.

AVENIR

Lors d'une visite à la nouvelle usine de Kruger, Jérémy a été épaté entre autres par les équipements à la fine pointe de la technologie.

Cependant, la compagnie Domtar demeure son 1er choix. Bien des gens de sa famille y travaillent depuis de nombreuses années. Selon lui, c'est aussi une belle usine qui offre d'excellentes conditions de travail

Jérémy aimerait transmettre un message aux jeunes comme lui :

« Ne pas lâcher l'école; toujours persévérer; trouve ton chemin. Il aura toujours une porte qui s'ouvrira pour toi. »